



## Environnement

# Bouyer-Leroux « ne laisse pas de cicatrices »

Benoit Tuzelet, responsable du Pôle carrières, défend une gestion responsable des anciennes carrières du leader de la brique.

PAGE 6



*Le Courrier de l'Ouest – Vendredi 3 novembre 2017*



# « Ne pas laisser de cicatrices »

Bouyer-Leroux, leader des matériaux en terre cuite, soigne la remise en état de ses carrières d'argile.

Fabien LEDUC

fabien.leduc@courrier-ouest.com

**O**n attache beaucoup d'importance à la remise en état de nos carrières. » Benoît Tuzolet, responsable du Pôle carrières à Bouyer-Leroux, défend cette préoccupation alors même qu'il marche vers la nouvelle carrière de Saint-André-de-la-Marche, située au lieu-dit la Fouillère, sur la route qui relie Saint-Macaire-en-Mauges à Saint-Léger-sous-Cholet. Le jeune cadre a anticipé l'avenir de la Fouillère dès l'enquête publique : « Une remise en état agricole de qualité nous permettra ensuite d'accéder à d'autres sources d'exploitation. »

## « Les terres revendues sans spéculer »

Ici, à la Fouillère, une trentaine d'hectares vont alimenter en argile durant trois décennies l'usine toute proche de La Séguinière. La même taille que celle de Saint-Germain-sur-Moine, qui a ouvert il y a un an et demi. « L'argile est extraite sur une faible profondeur, entre 2 et 15 mètres, selon les gisements, il faut donc beaucoup de surface », explique Benoît Tuzolet. Sachant que les carrières doivent se situer à quelques kilomètres de l'usine de brique, pour des raisons à la fois écologiques et économiques.

Bouyer-Leroux doit parfois faire des concessions et, surtout, tenir ses engagements si la Scop souhaite convaincre d'autres élus à l'avenir. « Le projet initial à la Fouillère portait sur 40 ha, mais après consultation, nous avons réduit la surface exploitée à 30 ha », poursuit Benoît Tuzolet. Et un chemin d'accès a été créé depuis la départementale 63 plutôt que depuis le bourg, « afin d'éviter les nuisances pour les riverains ». La remise



Saint-André-de-la-Marche, la Fouillère, mardi. Benoît Tuzolet défend une « gestion responsable » des carrières, à l'image de ce chemin réalisé avec des déchets de briques provenant de l'usine toute proche de La Séguinière et qui seront réutilisés plus tard à l'usine.

en état, elle, se fera au fur et à mesure de l'exploitation de la carrière : « Les terres seront revendues, sans spéculer, à un groupement d'agriculteurs. Deux tiers en surface agricole et un tiers en plan d'eau. »

Mais comment remettre une telle surface en état ? « On enlève la terre végétale sur 30 à 40 centimètres qu'on positionne en merlon autour des zones exploitées, explique Benoît Tuzolet. Puis, une fois exploitée, on rebouche avec du remblai inerte et on remet la terre végétale par-dessus. » C'est ainsi que tout le remblai extrait du chantier de Leroy Merlin au Cormier a été récupéré par Bouyer-Leroux. Entre-temps, les agriculteurs ont pu louer des terres pas encore exploitées pour poursuivre leur activité. Des plantations sont également programmées par Bouyer-Leroux afin de reconstituer les haies arrachées. « Notre objectif est de ne pas laisser de cicatrices sur les terres », martèle Benoît Tuzolet. Une fois les terrains remis en état, « il

est conseillé à l'agriculteur d'exploiter tout de suite la terre pour donner une nouvelle vie microbienne au sol. Terre qu'on lui rend avec un potentiel agronomique au moins équivalent. » Outre des terres agricoles ou des plans d'eau, Bouyer-Leroux peut aussi proposer des « mesures compensatoires » pour les zones humides et les espèces protégées, lorsqu'il y en a : « On va recréer un milieu favorable pour certaines espèces, en lien avec le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE), avec qui nous avons signé une convention. Chaque année, ils assurent un suivi biologique de nos anciennes carrières. »

# 22

## CARRIÈRES EN FRANCE

Bouyer-Leroux possède plusieurs usines et donc plusieurs carrières. Cinq dépendent de La Séguinière, trois de La Boissière-du-Doré (Loire-Atlantique), six de Saint-Martin-des-Fontaines (Vendée), quatre de Giroude-sur-Dropt (Gironde), une de Colomiers (Haute-Garonne), une de Mably (Loire) et deux de Vergongheon (Haute-Loire). Celle de la Fouillère représente 125 000 tonnes d'argile par an et remplacera celle de la Brunière, située juste derrière le siège de Bouyer-Leroux.

## Dix ans de processus en moyenne

Bouyer Leroux rejette toute approche préemptive et tient à signer un consensus qui peut prendre du temps. « Dix ans en moyenne entre les premiers sondages et la première extraction », calcule Benoît Tuzolet, également chargé de la négociation foncière. Une fois obtenu l'accord des propriétaires, dont les terres sont valorisées en raison de l'exploitation réa-

lisée, il doit convaincre la Safer (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural), puis la mairie pour le volet urbanisme, la Dreal (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) pour l'exploitation. Sans oublier l'enquête publique et les fouilles archéologiques imposées par DRAC (Direction régionale des affaires culturelles).

## A SAVOIR

### Vingt tonnes par maison

L'argile est une roche granitique altérée. Une fois l'argile extraite dans des fosses creusées en forme de piscine de plusieurs dizaines de mètres de long, différentes qualités sont mélangées dans un « mille-feuille ». 25 000 m<sup>3</sup> pour le moment à la Fouillère mais à la carrière de la Touche, à Saint-Germain-sur-Moine, le mille-feuille représente une motte de terre de 120 000 m<sup>3</sup> !

Puis, un tracto-pelle charge un camion qui effectue ensuite des rotations jusqu'à l'usine. Une fois convoquée, elle sera broyée, malaxée, façonnée, séchée et cuite. Puis, les palettes de briques seront hissées sur des camions de livraison... « Il faut 20 tonnes de briques pour une maison individuelle et huit tonnes pour un logement collectif », rappelle Roland Besnard, PDG de Bouyer-Leroux.



En haut, la carrière de la Brunière à La Séguinière plonge à une quinzaine de mètres. Elle sera sécurisée avec du remblai et des pentes douces. En bas, ce charmant plan d'eau était aussi une profonde carrière avant d'être remise en état il y a quatre ans ! Des arbres avaient été conservés à dessein.

## Le projet du Pays de Bray abandonné

Le projet normand avait été engagé par son prédécesseur, Georges-Marie Leroux, il y a dix ans. Mais en juillet, lors du conseil d'administration, le projet d'usine et de carrière dans le Pays de Bray, en Seine-Maritime, a été abandonné. Plus de 300 sondages avaient pourtant été menés sur la centaine d'hectares préfinancés à hauteur d'un million d'euros avec la Safer. Le problème n'était pas financier puisque les 35 à 40 millions d'euros d'investissement auraient été autofinancés. « Notre objectif premier est de maintenir l'activité de notre Société coopérative et participative (Scop) », justifie le PDG Roland Besnard. « Ces dernières années, nous avons racheté sept sites industriels et la croissance externe s'avère plus simple », constate le patron, élu par ses salariés. Le rachat du pôle terre cuite du leader Imerys en 2013, avec qui Bouyer-Leroux va définitivement fusionner à compter de février 2018 portant à près de 500 personnes les effectifs de la Scop, a lourdement pesé sur cette stratégie. Renoncement appuyé par « un marché incertain », bien éloigné des ambitions du gouvernement Hollande qui tablait sur 500 000 logements neufs par an : « On



Roland Besnard, PDG du groupe.

est finalement à moins de 400 000 et les évolutions technologiques font qu'on peut servir aujourd'hui un marché à 500 000 avec nos usines actuelles. » En Normandie, Roland Besnard avait reçu le « soutien fort de la majorité des élus locaux », malgré « l'opposition classique » de riverains réunis en associations. Une soixantaine d'emplois directs étaient annoncés, « avec 60 emplois indirects » détaille, transparent, Roland Besnard. « Mais il aurait fallu recréer toute une chaîne locale de compétences. » Et l'énergie nécessaire sur place, du gaz naturel « représentait un bilan carbone moins favorable que dans nos usines actuelles qui fonctionnent à 45 % avec du biogaz ».